


DIRECTION MUNICIPALE DU STATIONNEMENT

Service Cannes stationnement

Parking Suquet Forville

7 rue Louis Pastour

06400 CANNES

 04 97 06 48 45

cannes-stationnement@ville-cannes.fr



Nom*	_____
Nom de jeune fille	_____
Prénom*	_____
téléphone mobile ou fixe	_____
e-mail*	_____
Adresse*	_____
Code postal*	_____
Ville*	_____
Immatriculation du Véhicule*	_____

Pièces justificatives à fournir

Véhicule*	Certificat d'Immatriculation (Carte Grise)
Personne*	Titre d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire)
Situation professionnelle*	Dernier bulletin de salaire
	<i>ou</i> Contrat de Travail
	<i>ou</i> attestation sur l'honneur de l'employeur
	<i>ou</i> Extrait du registre du commerce et des sociétés (Kbis - de 3 mois)

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus et des pièces justificatives jointes à la présente demande.

Fait à :

Le :

Réservé service

Demande reçu le :

NB : Avant la date anniversaire, il est nécessaire de fournir un nouveau justificatif d'activité pour continuer à bénéficier du statut.

Toute fausse déclaration expose le contrevenant aux peines prévues par les articles L433.19 et L44167 du Code Pénal.

Le Maire de Cannes traite les données recueillies pour la gestion des tarifs préférentiels €copark.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à la notice ci-après.

Notice sur la [protection des données à caractère personnel](#).

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le responsable des traitements : le Maire de Cannes,

Mairie – Cannes
Place Cornut-Gentille
06414 Cannes Cedex.

04 97 06 40 00

mairie@ville-cannes.fr

pour la gestion des droits de tarifs préférentiels.

La base légale du traitement est une mission d'intérêt public, telle que définie dans l'arrêté général du stationnement 19/5771 :

Extrait

«... Considérant que le stationnement des véhicules sur la voie publique peut compromettre la sécurité et la commodité de la circulation, que devant l'augmentation sans cesse croissante du parc automobile, la réglementation des conditions d'occupation des voies répond à une nécessité d'ordre public,...

Considérant que les dispositions à prendre doivent soumettre à un régime identique les stationnements de même nature et de même durée mais que le principe de l'égalité des citoyens devant la loi ne fait pas obstacle à des différenciations entre les diverses catégories d'usagers et de voies, fondées sur une différence de situation appréciable entre les usagers....

Considérant que les usagers qui auront souscrit au système «€copark» devront s'identifier par leur plaque d'immatriculation sur l'horodateur ou par leur Smartphone afin de permettre la vérification de leurs droits et obtenir le tarif préférentiel associé... »

La ville de Cannes conserve les données pour la durée de validité, soit un an. Elles sont ensuite détruites.

La société Flowbird et les tiers de paiement qui fournissent les services supports des prestations dématérialisées peuvent ressortir comme "responsables de traitement" conjoints avec la ville, au sens du règlement (UE) 2016/679 dénommé "Règlement européen sur la protection des données" lorsqu'elles mettent en œuvre leurs propres traitements sur vos données.

Dès lors, chaque utilisateur de ces services doit lire et accepter leurs CGU (Conditions Générales d'Utilisation) ainsi que leur Politique de confidentialité et de cookies, avant de consentir à l'utilisation des services.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. (en fonction de la base légale du traitement, mentionner également : Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données ; Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données ; Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données)

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter (le cas échéant, notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits) :

dpo@ville-cannes.fr

Mairie de Cannes

Délégué à la protection des données
CS 30140
06406 Cannes Cedex

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.